



NADIA SOLLOGOUB

Cosne-sur-Loire, le 20 Février 2019

SÉNATEUR
DE LA NIÈVRE

Objet : Enquête Publique, projet de carrière à Herry/SAS ROLAND

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

PERRINE GOULET

Nous avons eu connaissance du projet de la SAS ROLAND pour exploiter une carrière de sable à Herry dans le Cher.

DÉPUTÉE

Ce projet impactera directement la Nièvre, et c'est à ce titre que nous apportons notre contribution à l'enquête publique actuellement en cours.

DE LA NIÈVRE

Il s'agit d'un dossier d'exploitation de granulats de 100 000 tonnes annuelles, puis comblement du site en retour avec les déchets "inertes" des chantiers du Grand Paris.

1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION

Le trafic des poids lourds est prévu presque exclusivement via le pont de Pouilly, avec des rotations pouvant aller jusqu'à 25 par jour, soit 50 passages de véhicules de 44 tonnes chacun.

En première approche, pour les élus de proximité que nous sommes, cette perspective apparaît comme totalement inadaptée à la capacité des infrastructures.

En effet, le pont de Pouilly est un pont ancien (1902), sur lequel deux véhicules légers se croisent difficilement. Par ailleurs, la traversée de Pouilly sera manifestement problématique pour les camions.

A l'heure où l'avenir des ponts, leur entretien, leur durée de vie, l'adéquation entre leur usage et leur état sont d'une brûlante actualité (mission d'enquête sénatoriale en cours, conséquences de l'effondrement du pont Morandi ...), nous alertons avec la plus grande insistance sur les conséquences des décisions qui seront prises.

Au-delà de cet argument, à notre avis rédhibitoire, nous attirons également votre attention sur le danger manifeste à ramener dans le lit de

la Loire des déchets dont le contrôle sera forcément aléatoire ...

Enfin, nos efforts communs pour préserver le cachet de ce secteur à fort potentiel touristique, et renforcer son attractivité ... seront très compromis alors qu'il s'agit d'argent public investi depuis des années dans un département par ailleurs en grande fragilité...

Ces premiers éléments nous ont semblé de nature à vous alerter collectivement, Monsieur le Commissaire Enquêteur, et vous faire part de notre avis catégoriquement défavorable.

Nous vous remercions pour l'attention portée à notre démarche et vous prions de recevoir l'expression de notre sincère considération,

Nadia SOLLOGOUB
Sénateur de la Nièvre



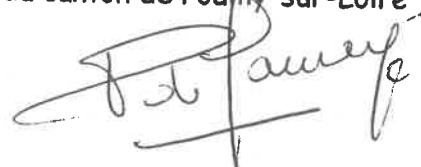
Perrine GOULET
Députée de la Nièvre



Thierry FLANDIN
Conseiller Départemental
du canton de Pouilly-sur-Loire



Pascale de MAURAIGE
Conseillère Départementale
du canton de Pouilly-sur-Loire



Assemblée Nationale • 126 rue de l'Université • 75355 Paris 07 SP
Permanence Parlementaire : 42 bis Boulevard Victor Hugo • Entrée A17 58000 Nevers
Téléphone : 03.86.21.95.65

Permanence Parlementaire : 11 bis, rue du 14 Juillet 58200 Cosne-Cours sur Loire
Téléphone : 03.86.22.48.86
Messagerie : nadia.sollogoub@gmail.com